



Objet : **RE: Demande de documents - projet Carmeuse**
 De : Ingrid Iuretig <ingrid.iuretig@ac.andenne.be>
 À : LEONARD Pauline <pauline.leonard.conseil@andenue.be>
 Cc : Pascal Terwagne <Pascal.Terwagne@ac.andenne.be>, Françoise Leonard <Francoise.Leonard@ac.andenne.be>, Emilie Collard <Emilie.Collard@ac.andenne.be>
 Date : 10/07/2025 17:21
 Priorité : La plus élevée

Bonjour Madame Léonard,
 Suite à votre appel de ce jour relativement au mail ci-dessous, je vous prie de bien vouloir trouver réponse à vos questions ainsi que les documents sollicités ci-joints:

1) Le PV de la RIP du 14/12/2021

2) La liste des membres du comité Carmeuse à ce jour (anonymisée - RGPD)

Je vous informe que l'appel à candidatures pour le renouvellement des membres de la Commission (riverains) sera lancé à la mi-septembre via nos divers canaux d'information ainsi que par affichage autour du site de la carrière.

3) Les PV des commissions depuis 2021 - pas de commissions en 2020 (Covid)

Pas de PV commission du 14/12/21 car aucun riverain n'est venu au matin car RIP se faisait le soir du même jour

Réunion du 16 décembre 2024 reportée

Les fichiers des PV sont à télécharger ici: <https://we.tl/t-dwPtq66b41> (Attention à télécharger dans les 3 jours!)

4) Toutes les remarques reçues du public après la RIP de 2021 l'ont été principalement par courrier postal, aussi, pour en faire la synthèse, je vais devoir scanner chacune d'elle dès demain. Dès que j'aurai extrait les remarques par thème des fichiers scannés, comme fait pour la RIP de 2025, je vous les ferai parvenir.

Cordialement,

Ingrid IURETIG
 Agent administratif
 Service de l'Environnement
 Ville d'Andenne
 Place du Chapitre, 7 (2ème étage)
 5300 Andenne - Belgique
 Tél : +32 (0)85/84.95.99
www.andenne.be

Pensez à l'environnement. Merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.
 Le présent message n'engage pas la Ville d'Andenne

-----Message d'origine-----

De : Pauline Léonard [mailto:pauline.leonard.conseil@andenue.be]
 Envoyé : mercredi 18 juin 2025 12:57
 À : Ingrid Iuretig <ingrid.iuretig@ac.andenne.be>
 Cc : Pascal Terwagne <Pascal.Terwagne@ac.andenne.be>
 Objet : Re: Demande de documents - projet Carmeuse

Le 12/06/2025 08:59, Pascal Terwagne a écrit :

Bonjour Madame Léonard,

Votre demande est toujours en cours de traitement au sein du service de l'environnement.

Bien à vous.

Pascal TERWAGNE
 Directeur Général Adjoint
 Direction juridique et territoriale

 Ville d'Andenne
 Place du Chapitre, 7
 5300 Andenne
 5 : (32) 085 849 597

Pensez à l'environnement. Merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

Le présent message n' engage pas la Ville d'Andenne

-----Message d'origine-----

De : Pauline Léonard <pauline.leonard.conseil@andenne.be>

Envoyé : mercredi 11 juin 2025 22:21

À : Pascal Terwagne <Pascal.Terwagne@ac.andenne.be> Objet : Re:

Demande de documents - projet Carmeuse Importance : Haute

Le 30/05/2025 11:43, Pauline Léonard a écrit :

Le 27/05/2025 11:31, Pascal Terwagne a écrit :

Bonjour,

Je vous confirme que ces documents sont publics:

- pour la RIP voir décision n° 771 de la CRAIE;
- pour le Comité d'accompagnement : décision n°1306 du 31 mai 2023.

Bien à vous.

Pascal TERWAGNE
Directeur Général Adjoint
Direction juridique et territoriale

Ville d'Andenne
Place du Chapitre, 7
5300 Andenne
5 : (32) 085 849 597

Pensez à l'environnement. Merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

Le présent message n' engage pas la Ville d'Andenne

-----Message d'origine-----

De : Françoise Leonard <Francoise.Leonard@ac.andenne.be> Envoyé :

mardi 27 mai 2025 10:22 À : LEONARD Pauline

<pauline.leonard.conseil@andenne.be>; Pascal Terwagne

<Pascal.Terwagne@ac.andenne.be>; Ronald Gossiaux

<Ronald.Gossiaux@ac.andenne.be>; Vincent Sampaoli

<Vincent.Sampaoli@ac.andenne.be> Cc : Ingrid Iuretig

<ingrid.iuretig@ac.andenne.be> Objet : Re: Demande de documents -

projet Carmeuse

Bonjour

Il me semble avoir répondu que tous les documents étaient consultables à l'administration.

Merci Pascal de bien vouloir nous confirmer ce qu'il est prévu.

Cordialement,

Françoise

Le 27 mai 2025 à 09:14, Pauline Léonard

<pauline.leonard.conseil@andenne.be> a écrit :

Madame Iuretig,

Suite aux suggestions de Madame Françoise Léonard lors du conseil d'hier, je vous sollicite pour vous demander des documents utiles à l'analyse de ce dossier - qui ont d'ailleurs tous été cités lors de mon interpellation.

Grâce au droit d'accès à l'information environnementale et le droit des conseillers, AD&N souhaite recevoir :

- le compte-rendu de la RIP de 2021 ;
- le récapitulatif des questions et remarques citoyennes formulés suite à la RIP de 2021 ;
- une liste effective des membres du comité d'accompagnement ;
- les comptes-rendus de réunions de ce comité et ce, depuis 2021.

Pouvez-vous me partager ces documents ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Belle journée,
Pauline Léonard

Monsieur Terwagne,

Merci pour votre confirmation : les documents sont publics et donc n'importe quel citoyen peut y accéder.

Néanmoins, le temps que j'ai mis à vous répondre m'a entre autre permis de comprendre si ces décisions de la CRAIE précisent la manière dont ils sont accessibles au public. D'après ce que je comprends, la manière de les rendre accessibles dépend de chaque autorité locale. De ce fait, la simple consultation auprès de l'administration, sans scan et bien sûr limité dans le temps, rendra leur analyse difficile et surtout bâclée. Madame Iuretig nous lit en copie.

En tant qu'élue, ne pourrai-je pas scanner ou photocopier au minimum le compte-rendu de la RIP de 2021 ainsi que la synthèse des remarques citoyennes ressorties de cette RIP ?

Cordialement,
Pauline Léonard

Monsieur Terwagne,

Comment expliquez vous un tel délai de réponse ?

J'espère sincèrement que vous pourrez m'aider et faire avancer ma demande.

Bien à vous,
Pauline Léonard

Madame Iuretig,

Pouvez-vous me donner enfin des nouvelles aux échanges démarrés ce 27/05 et encore en cours, par manque de réponse malgré mes relances ?

Que faut-il interpréter par ce délai de réponses ? Je demande une simple transparence et accès raisonnable à l'information.

J'ai déjà remercié Monsieur Terwagne pour sa réponse au niveau de ce qui est prévu dans la loi. A la base, je m'adresse à Françoise Léonard, puis elle même à vous. Donc, qu'en est il ?
Lorsque j'ai interpellé le conseil communal, vous avez été très rapide pour m'envoyer ce que je demandais.

Bien à vous

--

Pauline Léonard